



la vie des territoires, l'avis des projets.

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration
Séance du 24 juin 2026**

OBJET : FINANCES – 1 - Compte financier unique 2025 et affectation des résultats

Délibération n°5

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à douze heures, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier local du Dauphiné (EPFL D) s'est réuni sur la convocation et la présidence de Madame Joëlle HOURS.

Nombre d'administrateurs en exercice : **18**
Nombre d'administrateurs présents ou représentés : **16**

Administrateurs présents : 14

M. CHEVALLIER, M. CLAPPAZ, M. COULLOMB, M. DENERBARDY, M. HERRERO, Mme HOURS, M. MOCELLIN, M. MOREAU Anthony, M. OLLEON, Mme PANTEL, M. ROSSETTI, M. SERRE, Mme TROTON, Mme VIGNON

Administrateurs absents ayant donné pouvoir : 2

Mme MARTIN-GRAND à Mme HOURS ; M. RUBES à Mme PANTEL

Administrateurs absents et excusés : 2

M. LOSA, M. MOREAU Gilles

Mr Anthony MOREAU a été nommée secrétaire de séance.

Mesdames, Messieurs,

L'établissement public foncier local du Dauphiné poursuit l'expérimentation du compte financier unique (CFU) en anticipation de sa généralisation à l'ensemble des comptes locaux à compter de l'exercice budgétaire 2026.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion en fusionnant les principales données. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes » tout en simplifiant l'accès et la lisibilité de l'information financière puisqu'il met davantage en exergue les données comptables et patrimoniales aux côtés des données budgétaires.

Les résultats de l'exécution budgétaire 2025 sont les suivants :

Section d'exploitation :

• Résultat de l'exercice 2025 :	+ 9 322 478,04 €
• Résultat antérieur d'exploitation reporté :	+ 37 545 801,26 €
• Résultat antérieur d'exploitation affecté à l'investissement :	- 8 917 417,86 €
• Résultat de clôture 2025 :	+ 37 950 861,44 €

Section d'investissement :

- Résultat de l'exercice 2025 :	- 3 170 298,91 €
- Résultat antérieur d'investissement reporté :	- 8 917 417,86 €
- Besoin de financement 2025 :	- 12 087 716,77 €

Restes à réaliser : - 6 500,00 €

Total cumulé 2025 : + 25 856 644.67 €

Après avoir pris connaissance des résultats du compte financier unique 2025, il est proposé au conseil d'administration :

- Adopte le compte financier unique 2025 tel que présenté ;
- Décide de l'affectation des résultats 2025, soit **37 944 361,44 €** de la façon suivante :
 - ➔ **12 087 716,77 €** affectés, sur l'exercice 2026, au compte 1068 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement ;
 - ➔ **25 856 644.67 € reportés** en recettes d'exploitation au chapitre 002 de l'exercice 2026.
- Autorise le Président et le directeur, chacun pour ce qui le concerne, à procéder à la mise en œuvre de la présente décision.

Conclusions : Adoptées à l'unanimité

Pour extrait conforme,
 La Présidente,
 Joëlle HOURS